RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Schœlcher, le 10 Octobre 2025

RECRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE:
Concours externes CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CPE
Niveau BAC+3 - LICENCE
Ainsi que les concours correspondants aux enseignants des établissements privés sous contrat CAFEP
SESSION 2026

Communiqué

Le RECTORAT DE LA MARTINIQUE communique, l'ouverture des registres d'inscription aux concours externes de recrutement des personnels enseignants du second degré, d'éducation, ainsi que les concours correspondants aux enseignants des établissements d'enseignement publics et privés sous contrat, **au titre de la session 2026.**

INSCRIPTIONS :

Du MARDI 14 OCTOBRE 2025 à partir de 12h (heure de Paris) au MARDI 02 DÉCEMBRE 2025 à 12h (heure de Paris)

Les candidats s'inscrivent par internet en accédant au service d'inscription, des concours supra, qui sont gérés dans l'application CYCLADES.
L'inscription s'effectue à l'adresse suivante :

https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login

Concours du Second Degré :

- ✓ **Pour les concours de recrutement des personnels de l'enseignement du second degré :** https://www.devenirenseignant.gouv.fr/
- ✓ **CAPES :**

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-1394

- ✓ **CAPEPS :**

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-l-education-physique-et-sportive-le-capeps-1396

- ✓ **CAPLP :**

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-un-lycee-professionnel-le-caplp-1399

- ✓ **CAPET :**

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-un-lycee-technologique-le-capet-1397

- ✓ **CPE :**

https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-principaux-d-education-cpe-6719

Communiqué

Très important: chaque candidat conserve son identifiant et son mot de passe afin d'effectuer des modifications, DE TELEVERSER les pièces justificatives et faire le suivi du concours concerné (convocation, relevé de notes etc...)

II/ DOCUMENTS A FOURNIR :

1°) Pièces à TÉLÉVERSER dans l'application CYCLADES :

- ✓ Être inscrit en dernière année d'étude en vue de l'obtention d'une licence (Bac+3) ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent.
- ✓ Être titulaire d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent.
- ✓ La carte d'identité couleur recto/verso ou le passeport en cours de validité
- ✓ L'état de services pour les concours internes visé par le chef d'établissement ou la Direction du Personnel (DP) du rectorat, indiquant bien la durée totale des services
- ✓ L'arrêté de nomination en qualité d'agent titulaire ou non titulaire
- ✓ Les photocopies du contrat ou de l'agrément, du contrat de travail (pour l'enseignement privé et les contractuels)
- ✓ Les certificats de natation et de secourisme (obligatoire)
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme par les mères ou pères de famille de 3 enfants (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur)

Attention !!! Chaque candidat doit vérifier les informations qui peuvent évoluer dans son compte personnel CYCLADES et respecter les dates fixées dans l'application CYCLADES pour le TELEVERSEMENT des pièces justificatives.

III) RECOMMANDATIONS GENERALES :

Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation du concours **niveau LICENCE, être inscrit en dernière année d'étude en vue de l'obtention d'une licence (Bac+3) ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent**.

Des écrans d'informations, rappelant notamment les conditions exigées par la réglementation de chaque concours, sont mis à la disposition des candidats aux adresses Internet précitées. Il est recommandé aux candidats de les consulter avant de procéder à leur inscription. Aucune dérogation aux conditions générales d'inscription, dispositions réglementaires, ne peut être accordée. Les candidats doivent vérifier qu'ils sont en possession de toutes les informations qu'ils devront saisir concernant :

- le recrutement choisi : s'il y a lieu, la section, l'option ou la spécialité dans la section, éventuellement le choix retenu pour les épreuves à option ;
- les données personnelles

Communiqué

Pour votre information : les contrats de droit privé sont : les CDI et CDD de droit privé, les CUI, les CIE, les CAE, les CAV, les CEC, les CES ainsi que les contrats emplois jeunes ou aides-éducateurs.

Relèvent de contrats de droit public les fonctionnaires titulaires ou stagiaires, les agents contractuels administratifs ou enseignants ou assimilés (maître d'internat, surveillants d'externat, assistant d'éducation AED), les vacataires et les «CDIsés» de droit public.

Information :

Vous pouvez découvrir la présentation vidéo de l'application cyclades en cliquant sur le lien suivant:
https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/aide/Presentations/inscription_CE2.html

Attention : Afin de prévoir l'organisation générale des concours et les convocations des candidats, il vous est demandé de fournir tous les documents réclamés aux dates prévues. Si les pièces justificatives ne sont pas téléversées dans les délais dans l'espace Cyclades, la candidature sera annulée.

Transmis pour diffusion :

A Monsieur le DAASEN
A Mesdames et Messieurs les I.E.N., I.E.N. ET- EG et les I.A. - I.P.R.
A tous les chefs d'établissement publics et privés sous contrat d'enseignement du 1er degré et du 2nd degré
A Mesdames les directrices, cheffes de bureau, les cheffes de services du Rectorat,
A Messieurs les directeurs, chefs de bureau, les chefs de services du Rectorat,
A Monsieur le Président de l'Université des Antilles
A Monsieur le Directeur de l'INSPE

Standard : Contacts et mails de la DEC3 :	0596 52 25 00 dec3.concours@ac-martinique.fr
05 96 52 25 07	- CAPES externe toutes disciplines - CAPLP externe toutes disciplines
05 96 52 25 44	- CAPEPS externe - CAPET externe et 3ème concours toutes disciplines - CPE (Conseiller Principal d'Éducation) externe